



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarante-quatrième session

Bonn, 16-26 mai 2016

Point 9 a) de l'ordre du jour

Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto :

**Activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation
des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3
du Protocole de Kyoto et du mécanisme pour un développement propre**

**Activités liées à l'utilisation des terres, au changement
d'affectation des terres et à la foresterie au titre
des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto
et du mécanisme pour un développement propre**

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a poursuivi l'examen des programmes de travail mentionnés aux paragraphes 5, 6, 7 et 10 de la décision 2/CMP.7.
2. LE SBSTA s'est félicité du fructueux échange de vues entre les Parties qui a eu lieu pendant la session dans le cadre de l'atelier sur les activités de restauration du couvert végétal et a prié le secrétariat d'établir un rapport sur cet atelier pour examen à sa quarante-cinquième session (novembre 2016).
3. Le SBSTA a décidé de poursuivre l'examen du programme de travail mentionné au paragraphe 6 de la décision 2/CMP.7 à sa quarante-cinquième session, dans l'optique de recommander un projet de décision sur cette question pour examen et adoption par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), à sa douzième session (novembre 2016), comme indiqué dans le document FCCC/SBSTA/2016/CRP.1.
4. Le SBSTA a aussi décidé de poursuivre l'examen des programmes de travail mentionnés aux paragraphes 5, 7 et 10 de la décision 2/CMP.7 à sa quarante-cinquième session, dans l'optique de recommander un projet de décision pour examen et, s'il y a lieu, adoption par la CMP à sa douzième session ou de rendre compte à celle-ci des résultats obtenus.

